



Micropolluants dans l'eau

comment réduire nos rejets de substances toxiques ?

Tours - 9 juin 2011

Réfléchir avant d'agir

Partenariats de branche

Le plan micropolluants :

- **Action n°7 : définir pour les ICPE et les IOTA, des prescriptions techniques compatibles avec les objectifs**
- **Action n°10 : Engager des partenariats avec les branches d'activités économiques**

Groupes IETI

- Interagence Echange Thématique Industrie



- Cohérence avec les listes sectorielles de la circulaire du 5 janvier 2009

5 Groupes Sectoriels

Agro-alimentaire

Déchets

Mécanique, TTS

Chimie, Pétrole, énergie

Papeteries, Textile, autres

Plus l'Artisanat



Micropolluants dans l'eau

comment réduire nos rejets de substances toxiques ?

Tours - 9 juin 2011

41 branches
ou sous-branches
dont
l'artisanat

N° du secteur	SECTEURS D'ACTIVITE	SOUS-SECTEURS D'ACTIVITE
1	ABATTOIRS	/
2	INDUSTRIE PETROLIERE	2.1 Raffinage 2.2 Dépôts et terminaux pétroliers 2.3 Industries pétrolières : sites de mélanges et de conditionnement de produits pétroliers 2.4 Industries pétrolières : sites de synthèse ou de transformation de produits pétroliers (hors pétrochimie)
3	INDUSTRIE DU TRAITEMENT ET DU STOCKAGE DES DECHETS	3.1 Regroupement, prétraitement ou traitement des déchets dangereux 3.2 Installations de stockage de déchets non dangereux 3.3 Unité d'incinération d'ordures ménagères 3.4 Lavage de citernes 3.5 Autres sites de traitement de déchets non dangereux
4	INDUSTRIE DU VERRE	4.1 Fusion du verre 4.2 Cristalleries 4.3 Autres activités
5	CENTRALES THERMIQUES DE PRODUCTION D'ELECTRICITE	/
6	INDUSTRIE DE LA CHIMIE (chimie fine, chimie minérale, chimie organique, chlorochimie, cosmétique, pétrochimie, fabrication d'engrais, fabrication d'explosifs, pharmacie (hors galénique), formulation de produits phytopharmaceutiques) La quasi-exhaustivité des sites de ce secteur ayant fait l'objet d'investigations lors de la première campagne RSDE menée depuis 2002, aucune liste sectorielle n'a été définie : il convient pour l'inspecteur de tenir compte du ou des résultats mesurés lors de la première campagne pour poursuivre la surveillance : les substances qui ont été mesurées dans le respect des limites de quantification fixées à l'annexe 5 sont maintenues en première phase de surveillance décrite au paragraphe 2.2.. Les paramètres qui, lors de la première campagne, n'ont pas été mesurés en raison d'une limite de quantification de la mesure supérieure à celle fixée à l'annexe 5 devront par défaut être reconduits et mesurés en première phase de surveillance. Pour les sites de ce secteur qui n'auraient pas fait l'objet d'investigations lors de la première campagne RSDE, les 106 substances visées dans la première campagne RSDE seront à rechercher lors d'une mesure initiale pour pouvoir retenir, sur la base du critère visé ci-dessus, les paramètres maintenus pour la suite de la surveillance initiale.	
7	FABRICATION DE COLLES ET ADHESIFS	/
8	FABRICATION DE PEINTURES	/
9	FABRICATION DE PIGMENTS	/
10	INDUSTRIE DU PLASTIQUE	/
11	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	/
12	INDUSTRIE DU TRAITEMENT DES TEXTILES	12.1 Ennoblement 12.2 Blanchisseries
13	INDUSTRIE PAPETIERE	13.1 Préparation de pâte chimique 13.2 Préparation de pâte non chimique 13.3 Fabrication de papiers/cartons
14	INDUSTRIE DE LA METALLURGIE	14.1 Sidérurgie 14.2 Fonderies de métaux ferreux 14.3 Fonderies de métaux non ferreux 14.4 Production et/ou transformation des métaux non ferreux
15	INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE : Formulation galénique de produits pharmaceutiques	/
16	INDUSTRIE DE L'IMPRIMERIE	/
17	INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE (Produits d'origine animale)	/
18	INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE (Produits d'origine végétale)	18.1 Activité viticole 18.2 INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE (Produits d'origine végétale) hors activité viticole
19	INDUSTRIE DU TRAITEMENT DES CUIRS ET PEAUX	/
20	INDUSTRIE DU TRAVAIL MECANIQUE DES METAUX	/
21	INDUSTRIE DU TRAITEMENT, REVETEMENT DE SURFACE	/
22	INDUSTRIE DU BOIS	/
23	INDUSTRIE DE LA CERAMIQUE ET DES	/



Établissement public du ministère chargé du développement durable

Partenariat de branche pour :

- Aider les organisations professionnelles à disposer des éléments pour répondre aux besoins des entreprises :
 - Informations réglementaires et techniques
 - Conseil et appui méthodologique
- Définir les actions envisageables pour réduire, voire supprimer les SD
- Mutualiser les connaissances, optimiser les coûts
- Sur le plan formel et dans l'idéal : labellisation par la signature d'accords cadre de branche

Pertinence d'une démarche de branche

- Existence de rejets et de substances suffisante
- Nombre d'entreprises suffisant
- Homogénéité des cas
- Profession représentée
- Profession solidaire

Le comité de pilotage (restreint)

- Agence de l'eau
- Représentant de la branche (syndicat...)
- Centre technique ou BE si pertinent
- INERIS
- ONEMA ?

Le contenu de l'action

Pas d'idée préconçue

- Centraliser la bibliographie
- Profiter de l'expérience de tous
- Diffuser l'information

pour :

- interpréter les résultats au fil de l'eau, sans attendre les synthèses nationales
- les expliquer
- faciliter les études technico économiques
- négocier les programmes d'action, ETE ...

être efficace au moindre coût

Le financement

- 50% porteurs de projet
- 50% agences de l'eau

Exemple : mécanique et traitement de surfaces

Copil : FIM, UITS, CETIM, INERIS, agences de l'eau

- Bibliographie
- 33 fiches substances/usages/substitution/épuration
- + de 300 questionnaires reçus
- Corrélations substances activités
- Base de données activités/substances
- Investigations sur 50 sites
- Synthèse et communication

Durée 18 mois ?

Où en est on au 9 juin 2011 ?

- 36 branches sur 40 ont fait l'objet de contacts
- 13 sont considérés comme non prioritaires, donc abandonnés pour l'instant, avec des flux trop faibles ou des structures de branches non favorables.
- 34 ont un résultat positif, avec intérêt des interlocuteurs contactés.
- 27 font l'objet d'un copil actif,
- 5 font l'objet d'un projet de cahier des charges d'études : déchets (5), artisanat, imprimerie (via artisanat), ennoblissement textile, filière viande
- 14 font l'objet d'études en cours : TS, Mécanique, Fonderie métaux ferreux, non ferreux, blanchisserie, cuir, papier (3), déchets (5)

Cas de l'artisanat

- Pressings
 - Blanchisseries
 - Automobile
 - Imprimeries
 - Coiffure
 - Peintres
 - Dentistes ...
- Recherche des substances présentes
 - Gestion des déchets
 - Règlement d'assainissement...(action n°8)